

SESSION ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU S.I.V.O.M FAVEROLLES-LES-PINTHIERES

Séance du 24 octobre 2017

Convocation du 06 octobre 2017,

Le mardi 24 octobre 2017, Le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Faverolles en session ordinaire sous la présidence de Monsieur CALMUS Philippe,

Etaient présents :

Titulaires : Mmes POUILLY et DAINNAIN

MM. CALMUS, MAUNY, GASNIER, BRUN et GOUDIN

Procuration :

M. COURANT à M. MAUNY

I) Approbation du Dernier Compte-Rendu :

Madame POUILLY souhaite préciser qu'il a été noté à tort que le prix des repas de la cuisine centrale a été augmenté. Aucune autre remarque sur le Compte-rendu du 28 aout 2017 celui-ci est approuvé à l'unanimité.

II) Election du Secrétaire de Séance :

M. GASNIER est nommé secrétaire de séance.

III) Point sur le personnel :

Monsieur le Président informe les membres du Conseil qu'une réunion a lieu entre le personnel qui gère le temps méridien, la directrice de l'école, Mme POUILLY et Mme DAINNAIN. Cette réunion avait pour but d'organiser temps méridien. Un calendrier d'utilisation des ballons et du matériel va être réalisé et affiché à l'école. Il est précisé que l'adhésion auprès de l'ASC Mézières-en-Drouais est effective et que des malles vont être mises à disposition pour le temps méridien prochainement.

Madame Hentchel finissant un peu plus tôt le midi, celle-ci viendra faire du ménage au restaurant scolaire pendant les vacances.

Madame DAINNAIN souhaite préciser que l'école est très propre.

➤ Mise en place du nouveau régime indemnitaire au 1^{er} janvier 2018 :

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des suggestions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) va être mis en place au 1^{er} janvier 2018. Mme DAINNAIN qui a travaillé avec Mme SABOTIER secrétaire du SIVOM présente le projet :

La mise en place du RIFSEEP doit suivre la procédure suivante :

- ❖ Proposition de délibération sur la mise en place du RIFSEEP auprès du Comité Technique du CDG28. Celle-ci a été envoyée et passera en commission le 23 novembre 2017,
- ❖ Après approbation du CT, délibération du Conseil Syndical,
- ❖ Calcul de la part fixe mensuel par agent du IFSE – estimation de la part variable annuelle du CI,
- ❖ Estimation de l'impact budgétaire,
- ❖ information de la mise en place du RIFSEEP auprès des agents,
- ❖ prise d'arrêté individuel

Madame DAINNAIN propose que le RIFSEEP corresponde à un 13^{ème} mois. Celui-ci sera découpé de la façon suivante :

- ❖ Part mensuel 1/12 de la moitié du salaire
- ❖ Part annuel ½ salaire

A ce jour les primes sont versées semestriellement l'impact financier est de 3 184 Euros.

Avec le RIFSEEP l'impact financier sera de 4 905 Euros.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Un rendez-vous va avoir lieu entre Mme DAINNAIN, MM. CALMUS et GASNIER afin de préparer les entretiens professionnels.

➤ Demande de subvention auprès du FNP de la CNRACL :

Le SIVOM peut prétendre à une subvention dans le cadre de la réalisation du Document Unique. Celui-ci sera réalisé en partenariat avec le CDG28.

Proposition acceptée à l'unanimité.

IV) Point financier :

➤ Indemnités de Conseil receveur Municipal :

Monsieur le Président informe les membres du Conseil, de la demande de paiement des indemnités de Conseil (janvier à septembre 2017) de

M. CHEVALLIER ancien receveur municipal
Celui-ci nous propose pour une indemnité à 100% la somme de 257,72 € Brut.
Proposition acceptée à l'unanimité.

➤ **Etude des différents devis :**

Ecole :

✓ **Transport :**

Un devis pour une classe découverte à la Bourboule juin 2018 pour les classes de CE2-CM1 : Sur le principe les membres sont d'accord mais à voir pour le budget 2018.

✓ **Livre :**

- Achat de livre pour la bibliothèque : Les enseignants souhaitent procéder à un renouvellement des livres. Le devis est de 723,84 €uros. Cette dépense n'est pas inscrite au budget 2017. Le conseil ne peut accepter ce devis. Il est proposé que le renouvellement s'étale sur plusieurs années. Les modalités de renouvellement seront définies lors du vote du budget 2018.
- Livres de fin d'année : deux devis ont été reçus ; La dépense ayant prévue au budget, le conseil s'accorde à dire que le choix est à l'appréciation de Mme la Directrice.

✓ **Matériel informatique :**

- Un devis pour deux VPI (Vidéo Projecteur Interactif), deux tableaux blancs et deux ordinateurs a été demandé à l'entreprise ERI CONCEPT pour un montant de 6 816.00 €uros. Ce devis a été demandé dans le cadre du projet « Ecole Numérique Rurale » mené par l'éducation Nationale. Nous pourrions en effet toucher une subvention de 50% du devis. A ce jour, nous sommes sans nouvelle de notre demande.

Maintenance :

✓ **Auto laveuse :**

M. GASNIER a demandé à un de nos fournisseurs des devis pour une auto laveuse. N'ayant reçu à ce jour qu'un seul devis, la décision sera prise lors du vote du budget 2018.

✓ **Interphone :**

Mme la Directrice, a fait part à Mme POUILLY de la gêne occasionnée lorsque des enfants doivent sortir et entrer dans l'école pour cause de rendez-vous (orthophoniste, orthodontiste...). Celle-ci souhaiterait qu'un interphone soit installé à l'entrée de l'école avec une commande d'ouverture de porte à distance. Trois devis ont été reçus :

Visiophone « Bticino » cout 1 595.14 € TTC

Visiophone « Comelit » cout 1 483.92 € TTC

Audiophone « Comelit » cout 1 035.12 € TTC

Le choix du Conseil les porte sur l'interphone. Les crédits inscrits au budget étant suffisants, l'audiophone sera installé dès que possible en concertation avec Mme la Directrice.

➤ **Perspective budgétaire 2018 :**

Avant tout, Monsieur le Président fait un point sur les finances actuelles. : A ce jour les finances sont stables. La Communauté de Communes est à jour de ces paiements ainsi que les communes de Faverolles et des Pinthières.

✓ **Ordinateurs :**

Madame la Directrice a fait part à Monsieur le Président d'un besoin en matériel informatique. Les ordinateurs de l'école ne seraient pas compatibles avec les tableaux interactifs. Après avoir fait des recherches, Monsieur le Président rappelle qu'en octobre 2016, trois ordinateurs portables équipés de Windows 7 ont été achetés. Il serait bon de savoir où sont ces ordinateurs.

Il faudra prévoir l'achat d'un ordinateur pour le bureau de Direction ainsi qu'un ordinateur portable pour équiper une classe. Actuellement l'enseignante emmène son ordinateur personnel.

Afin de faire un point complet sur les besoins réels de l'école, il va être demandé un état des lieux complet à un prestataire informatique. Suite à cela nous définirons les besoins réels des enseignants.

A ces dépenses de matériel informatique il faudra ajouter : une auto laveuse, les livres de bibliothèque et le transport pour le voyage à la Bourboule.

Mme la Directrice a été informé que toutes les demandes financières et matérielles devront être faites avant le vote du budget en mars 2018.

V) Points divers

- ✓ Mme POUILLY nous informe que nous avons toujours des problèmes de chasse d'eau et que les factures reçues sont très importantes. L'entreprise qui a posé les chasses d'eau est venue en changer deux. Celles-ci ont été renvoyées au fournisseur afin de connaître la cause de ce dysfonctionnement. Nous allons faire une demande de remise gracieuse auprès du SIDES pour la surconsommation.

- ✓ Mardi dernier a eu lieu un exercice de confinement à l'école en présence de la Gendarmerie. Tout c'est très bien passé. La seule remarque formulée par les Gendarmes est qu'il faudrait poser un film opaque sur une des portes intérieure de l'école. La prochaine fois se sera une évacuation des locaux. Mme POUILLY a remarqué que dans la cour il y a trop de porte à passer en cas d'évacuation. Ne faudrait-il pas ouvrir le mur qui donne sur le parking et poser une porte qui ne s'ouvre que dans un sens ? un devis va être demandé.

- ✓ M. GASNIER nous signale que le réfrigérateur du restaurant scolaire ne fonctionne plus. Cette dépense est à prévoir au budget 2018.

Plus de question, la séance est levée à 21H00.